

Motion 1863

pour une nouvelle zone industrielle à Cointrin

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- les conclusions du rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur l'état de situation de la gestion des zones industrielles du canton (RD 685) visant notamment à accélérer la planification et l'affectation de nouvelles zones d'activités ;
- la pénurie de logement importante et persistante avec un taux de vacance de logements de 0,2% au 1^{er} juin 2008 ;
- le projet de déclassement et de développement du quartier Praille-Acacias-Vernets proposant une mixité d'activités et de logements ;
- le constat unanime que le masterplan Praille-Acacias-Vernets adopté en mai 2007 comme base pour l'élaboration d'une image directrice du périmètre comporte un nombre de logements notablement insuffisant ;
- la nécessité de disposer de nouvelles zones industrielles à Genève, respectivement de permettre la relocalisation d'une partie des entreprises dont l'activité est gênante dans le cadre du développement du quartier Praille-Acacias-Vernets ;
- la gêne particulière qui résulte de la pénurie de logements pour les habitants de la République et canton de Genève ;
- le projet d'agglomération qui prévoit la construction de beaucoup plus de logements dans le canton de Genève pour rééquilibrer l'offre de logements de la région ;
- le manque de terrains constructibles et le prochain épuisement du potentiel à bâtir,

invite le Conseil d'Etat

- à étudier l'opportunité de présenter un projet de loi au Grand Conseil;
- à prévoir la réalisation d'infrastructures routières et ferroviaires pour desservir cette nouvelle zone industrielle ;
- à considérer ce projet comme prioritaire parmi les projets d'aménagement du canton.